

ASSEMBLE GÉNÉRALE 2022 de l'AVEPS

HEP Vaud, le 12 novembre 2022

ORDRE DU JOUR

| | |
|--|-----------|
| 1. Accueil – Allocutions | 3 |
| a. M. Jacques Rubattel, Président de l'AVEPS | 3 |
| b. Dre Vanessa Lentillon-Kaestner, responsable de l'UER EPS de la HEP Vaud | 4 |
| c. M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS | 5 |
| d. M. Jonathan Badan Co-président de l'ASEP et Mme Marianne Jaquemet Représentante du GRT | 7 |
| e. M. Gregory Durand, Président de la SPV | 8 |
| 2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 à Bercher | 9 |
| 3. Dossiers en cours | 9 |
| a. Animation pédagogique | 9 |
| b. L'éducation physique en 7-8P | 10 |
| c. Etat des lieux au secondaire II | 10 |
| e. Valorisation de l'évaluation en EPS | 11 |
| g. Assises du sport vaudois | 12 |
| 4. Admissions - démissions | 13 |
| 5. Remise des diplômes | 13 |
| a. Jubilaires | 13 |
| b. Retraité·e·s | 13 |
| 6. Discussions des rapports du comité | 13 |
| 7. Rapport de la commission DAL (ex CADEV) | 14 |
| 8. Comptes | 14 |
| a. Rapport du caissier | 14 |
| b. Rapport des vérificatrices de comptes | 14 |
| c. Budget 2022 – 2023 | 14 |
| d. Concept promotion-publicité de l'association | 14 |
| 9. Élections | 15 |
| a. Élection du comité | 15 |
| b. Élection des vérificateurs des comptes | 15 |
| c. Élection du bureau de l'assemblée | 15 |
| d. Délégués SPV | 16 |
| e. Commission « DAL » | 16 |
| f. Commission « Membres d'honneur » | 16 |

| | |
|---|-----------|
| 10. Informations | 16 |
| a. Journées cantonales | 16 |
| b. Journée suisse du sport scolaire (JSSS) | 17 |
| c. Planification des AG de l'AVEPS | 17 |
| 11. Discussion autour de l'homophobie et de la transphobie avec Dre Caroline Dayer | 18 |
| 12. Concours | 19 |
| a. M. Choc et Miss Ola | 19 |
| b. Concours des journées cantonales de formation à la HEP | 19 |
| 13. Propositions individuelles et divers | 19 |
| 14. Allocution du Conseiller d'Etat M. Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation | 20 |

1. Accueil – Allocutions

Jérôme Krailiger souhaite la bienvenue à toutes et tous au nom du comité de l'AVEPS et du bureau. Il a le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale 2022 dans les murs de la HEP Vaud à Lausanne. Il cède la parole directement à Jacques Rubattel, notre président.

a. M. Jacques Rubattel, Président de l'AVEPS

« Quel plaisir, quelle fierté et quel honneur d'être devant vous toutes et tous en ce samedi matin. Bienvenue à Lausanne.

Bienvenue à la HEP Vaud.

Bienvenue à l'assemblée générale de l'AVEPS.

Un peu ému tout de même, puisque c'est déjà ma 5^{ème} AG en tant que Président et que si les historiques que j'ai consultés cette semaine sont exacts, il s'agit de la 55^{ème} AG de l'AVEPS, depuis qu'elle porte ce nom (en 1967) sous la présidence d'un homonyme : Jacques Lienhard.

Je tiens à saluer tout spécialement la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- M. Frédéric Borloz, Conseiller d'État et Chef du DEF
- M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS
- M. Jonathan Badan, Co-président de l'ASEP
- M. Pierre Ramelot, Secrétaire général à la HEP Vaud
- Dre Caroline Dayer, Déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation
- Dre Vanessa Lentillon-Kaestner, Professeure HEP ordinaire à l'UER EPS, Présidente du conseil de la recherche à l'UER EPS et Déléguée du corps professoral au conseil HEP
- M. Denis Rubattel, Colonel EMG, ancien député, membre du comité d'initiative « POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE VAUDOISE AMBITIEUSE ! » et mon papa depuis 38 ans ! MERCI Papa !
- M. Florian Etter, Adjoint pédagogique et Coordinateur du secteur au SEPS
- M. Christophe Botfield, Conseiller pédagogique au SEPS
- M. Toni Pacifico, Conseiller pédagogique au SEPS
- M. Marco Astolfi, Président du conseil de fondation du Fonds du sport vaudois
- M. Pierre Pfefferlé, Ancien Directeur des Sports Universitaires de Lausanne et jeune retraité
- Mme Marianne Jaquemet, représentante du GRT
- M. Cédric Roure, Professeur HEP ordinaire à l'UER EPS
- M. Serge Weber, Formateur, Chargé d'enseignement à la HEP Vaud, mon ancien PraFo, mon ancien ProFo, mon directeur de mémoire, GO du jour et surtout celui qui m'a convaincu de rejoindre l'AVEPS ! MERCI Serge !
- M. Nicolas Lanthemann, Chargé d'enseignement à la HEP Vaud et GO du jour
- M. François Ottet, Chargé d'enseignement à la HEP Vaud et GO du jour
- M. Marco Moreira, Chargé d'enseignement à la HEP Vaud et GO du jour
- M. Piotr Wiacek, Responsable Secteur sport à Vevey
- M. Raymond Bron, Membre d'honneur de l'AVEPS
- M. Marcel Favre, Membre d'honneur de l'AVEPS
- M. Luc Vittoz, Membre d'honneur de l'AVEPS

Et surtout vous toutes et tous, membres de l'AVEPS. Vous étiez une quarantaine en 2018 à Echallens lors de notre première AG à Jérôme et à moi et aujourd'hui, sans les désistements de dernière minute, nous aurions été une septantaine. MERCI ! Du fond du cœur !

Ils sont souvent présents parmi nous mais engagés sur d'autres fronts aujourd'hui et ont pris le temps de s'excuser et de nous transmettre tous leurs vœux de succès pour cette assemblée générale.

Derrière moi, vous voyez défiler leurs noms par ordre alphabétique, mais je souhaiterais en citer quelques-uns :

- Mme Christelle Luisier-Brodard, Conseillère d'Etat et Cheffe du DITS
- M. Gregory Durand, Président de la SPV
- M. Giancarlo Valceschini, Directeur général à la DGEO

- M. Lionel Eperon, Directeur général à la DGEP
- M. Sergei Aschwanden, Député au Grand Conseil
- M. Sébastien Cala, Député au Grand Conseil
- M. Julien Eggenberger, Député au Grand Conseil
- M. Philippe Miauton, Député au Grand Conseil
- Mme Emilie Moeschler, Municipale de la Direction des sports et de la cohésion sociale à Lausanne
- M. David Payot, Municipal de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers à Lausanne
- M. Nicolas Croci Torti, Municipal, ancien député et membre du comité d'initiative « POUR UNE POLITIQUE SPORTIVE VAUDOISE AMBITIEUSE ! »
- M. Patrice Iseli, Chef du service des sports à la ville de Lausanne
- Mme Barbara de Kerchove, Cheffe du service des écoles et du parascolaire à la ville de Lausanne
- Mme Barbara Egger, Co-présidente de l'ASEP
- M. Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV
- Mme Ophélie Dysli-Jeanneret, Directrice des Sports Universitaires de Lausanne
- M. Raoul Vuffray, Adjoint au chef de service et Délégué aux dossiers sportifs transversaux
- M. Michel Pirker, Chef cantonal J+S Vaud
- M. Cédric Bovay, Président de Sport-Vaud
- Mme Rose-Marie Repond, Membre d'honneur de l'AVEPS
- Mme Claudine Dutoit, Membre d'honneur de l'AVEPS

Quitte à me répéter (pour celles et ceux qui me lisent), c'est sans relâche que votre comité a essayé d'œuvrer pour notre magnifique profession et au profit de nos élèves. Bref, pour le terrain ! L'AG est là pour tirer un bilan, mais aussi et surtout pour se projeter dans l'avenir.

Alors si malheureusement, avec le jeu politique cantonal, les dossiers en cours n'ont pas pu atteindre ce que nous espérions, pour votre comité, **tout est lié** et donne du sens à **toutes nos demandes** pour, notamment, la tranche des 6-12 ans.

En **valorisant une formation** à l'animation pédagogique, on valorise le **travail de qualité** qui est fait sur le terrain en partenariat avec les maître·sse·s généralistes.

En **valorisant l'animation pédagogique** au sein de tous les établissements, on valorise **les compétences des spécialistes**.

En valorisant l'intervention de **spécialistes en 7P-8P**, on valorise un **comportement sain et sportif** à « **l'âge d'or** » au profit de la santé des élèves et de notre population.

Sic transit gloria mundi !

Pour la suite, ce sera donc avec notre nouveau Chef, Monsieur le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, que l'AVEPS continuera à tisser de **solides liens de collaboration** et à travailler **ensemble avec l'Etat** afin de trouver les meilleurs compromis pour faire avancer et évoluer la cause de l'éducation physique vaudoise et du sport.

Je suis persuadé que le succès de l'initiative populaire "*Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse !* », permettra non seulement au sport vaudois, mais aussi à l'éducation physique, de se développer afin de toujours mieux rayonner.

Que vive le Sport ! Que vive l'éducation physique ! Que vive l'AVEPS !

MERCI !!! »

Jérôme Krailiger poursuit en donnant la parole aux différents intervenants :

b. Dre Vanessa Lentillon-Kaestner, responsable de l'UER EPS de la HEP Vaud

Mme Lentillon-Kaestner souhaite la bienvenue à tous dans les locaux de la HEP, souligne l'importance de la collaboration de la HEP avec l'AVEPS et la relation de confiance qui les lie, notamment avec son département de l'UER éducation physique.

Elle relève les différentes actions mises en place par le département UER EPS et l'importance de leurs liens avec le terrain. A ce propos, Mme Lentillon-Kaestner souligne la présence de plusieurs membres de l'unité UER EPS au sein du comité de l'AVEPS, qui renforce encore cette volonté

commune de la HEP et de l'AVEPS d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'éducation physique sur le terrain dans notre canton.

L'UER EPS dirige ses activités selon trois axes phares qui sont :

- L'activité Lü, dispositif interactif qui permet d'apprendre en bougeant, a permis de développer des recherches et des projets d'apprentissages divers à travers le numérique.
- Les évaluations, non notées dans le canton, par le développement de séquences d'évaluations d'apprentissages impliquant les élèves pour leur donner du sens et les aider lors de ces apprentissages.
- Le développement professionnel des enseignants et la santé.

Mme Lentillon-Kaestner remercie les formateurs de la HEP Cédric Roure, Serge Weber et François Ottet pour les deux ateliers pratiques du matin qui font partie des deux axes cités plus haut.

La HEP oeuvre également aux actions de vulgarisation par le biais de la revue professionnelle « Education physique en mouvement », qui est gratuite et en ligne, pour divulguer les informations liées aux recherches effectuées et leurs apports en éducation physique.

Il existe aussi depuis trois ans, sur le réseau Facebook, le groupe enseignants romands d'éducation physique, avec mille huit cents inscrits, où il s'agit d'échanges d'idées et de formations liées à la branche.

Mme Lentillon-Kaestner souhaite une excellente AG à tous et se réjouit de la partager avec nous.

c. M. Nicolas Imhof, Chef de service du SEPS

Il prend la parole comme suit :

« Révision de l'Ordonnance sur la reconnaissance des maturités »

Nous avons été sollicités par la DGEP pour donner notre position par rapport à l'Ordonnance sur la reconnaissance des maturités, plus particulièrement évidemment en ce qui concerne la branche EPS. Je ne vous cache pas qu'au SEPS nous peinons à comprendre les raisons qui justifient que cette discipline soit la seule à ne pas être considérée comme fondamentale.

Dans les gymnases, il n'existe à l'heure actuelle aucun concept cantonal pour l'évaluation. Or, si l'on veut que notre branche soit reconnue, il convient selon nous de mettre en place une évaluation et de la rendre certificative.

Par ailleurs, il ne nous apparaît pas incongru de garder une évaluation formative et sommative dans l'école obligatoire et d'envisager une évaluation certificative dans l'enseignement postobligatoire.

Mais nous avons conscience que le SEPS ne tient pas le couteau par le manche et qu'il s'agit là d'un large débat à propos duquel tous les acteurs concernés sont loin d'être unanimes, y compris au sein de votre association.

Animation pédagogique

Suite à l'intervention de l'AVEPS auprès de Mme Amarelle, le SEPS a continué son travail de promotion de l'animation pédagogique en EPS à travers le canton.

Après plusieurs entrevues avec la DGEO, un GT a été créé, qui a pour objectif de trouver des solutions pour développer cette offre auprès des établissements primaires. Actuellement, 47 établissements sur 71 proposent quelques périodes d'animation pédagogique en EPS.

La phase préparatoire des travaux de ce GT a pris fin avec l'envoi d'un questionnaire à toutes les animatrices et tous les animateurs pédagogiques du canton ainsi qu'à un panel représentatif des maîtresses et maîtres généralistes profitant de cette appui. Une première analyse a démontré la bonne perception de cette aide apportée aux enseignant.e.s généralistes.

Le GT va maintenant continuer son mandat et tenter d'amener des propositions acceptables (organisationnellement, financièrement) afin de développer auprès de tous les établissements primaires cette offre, de notre point de vue indispensable, pour une éducation physique de qualité dès le plus jeune âge.

Construction de nouvelles salles de sports cantonales

Depuis de très nombreuses années, nous tentons de discuter avec la DGIP et la DGEP au sujet du manque de salles de sport dans la scolarité post-obligatoire. En matière de sport et d'activité physique, c'est peut-être le sujet qui est revenu le plus souvent à l'ordre du jour du Grand Conseil.

Bien que le manque soit très important et que le rattrapage semble impossible, notamment dans certains endroits urbains où les terrains constructibles n'existent tout simplement plus, il a désormais été annoncé que les futures constructions d'établissements cantonaux répondront aux lois, règlements ou directives spécifiant les besoins pour l'enseignement de l'EPS.

Ainsi, l'école professionnelle de Payerne, les gymnases du Chablais, d'Echallens et de Bussigny se verront équipés des infrastructures sportives nécessaires. C'est évidemment une excellente nouvelle.

Evaluation cantonale au secondaire 1

Comme je vous l'avais annoncé lors de votre assemblée générale 2021, les six évaluations cantonales du secondaire 1 révisées ont été testées par sept établissements scolaires. Le groupe de travail chargé de revoir ces évaluations a repris du service, notamment pour trouver des améliorations pour l'évaluation des jeux.

Le document final est prévu pour la rentrée scolaire 2023, de même que la nécessaire adaptation de la plateforme GEEPS-EO.

SSF

Une question à la fois secondaire du point de vue du terrain et importante du point légal est apparue : celle de la responsabilité juridique du Sport Scolaire Facultatif. Des documents sont signés par le Directeur d'établissement, d'autres par la commune, les salaires sont payés par le SEPS qui émet les directives. Il convient que le SEPS discute prochainement avec la DGEO pour savoir qui est responsable en cas de problème dans le cadre d'une leçon SSF et qui signe quel document avec quelles implications : l'école ? la commune ? A suivre. Dès qu'on touche au juridique, je me réjouis comme un fou.

Journées cantonales de sport scolaire

A l'exception de la journée cantonale de glisse prévue aux Mosses en janvier de cette année, toutes les manifestations de sport scolaire fixées au calendrier ont pu se dérouler normalement. Le regain d'intérêt pour ces compétitions scolaires se confirme aussi bien du côté des élèves que des enseignants, notamment avec l'apparition de nouvelles disciplines. Après l'arrivée du handball en 2021, c'est au tour du basketball d'entrer dans le programme.

Un grand merci aux enseignants qui « mouillent le maillot » afin d'offrir de belles organisations et un merci particulier à Gabrielle Girard, la nouvelle responsable technique de l'AVEPS, qui est présente à pratiquement toutes ces manifestations et qui a su insuffler une nouvelle dynamique à ces journées cantonales.

Afin de marquer son soutien à ces compétitions, le Service va proposer aux organisateurs des petits prix souvenirs pour tous les élèves.

Allègement d'horaire pour les sportifs de haut niveau

Le Conseil d'Etat a répondu en septembre à une interpellation du député Jérôme Christen intitulée « Soutien aux jeunes sportifs : comment améliorer les critères d'allègements d'horaire ? ». Dans sa réponse, le Conseil d'Etat confirme la pratique actuelle qui s'appuie sur des critères sportifs mis en place par le SEPS, en collaboration avec les associations sportives cantonales, et qui permet aux directions d'écoles, dont c'est la compétence, d'alléger le programme hebdomadaire de ces jeunes talents. Si l'éducation physique est la principale discipline allégée, le SEPS rappelle que d'autres disciplines scolaires peuvent également faire l'objet de cet allègement. On ne répétera jamais assez que, même s'ils y rechignent, une certaine multidisciplinarité est un atout pour le développement des aptitudes sportives d'un futur champion.

Votre employeur

J'ai une bonne nouvelle : vous avez le choix.

Vous avez le choix entre d'un côté un homme d'environ 170 ou 175 cm, né au mitan des années 60, qui porte des lunettes, très souvent souriant et de bonne humeur, qui dit beaucoup aimer le sport mais qui n'en fait pas assez

Ou alors un homme d'environ 170 ou 175 cm, né au mitan des années 60 (tiens, « mitan », M-I-T-A-N, un mot selon moi trop utilisé dans l'école vaudoise actuelle, particulièrement dans l'EPS) bref, qui porte des lunettes, très souvent souriant et de bonne humeur, qui dit beaucoup aimer le sport mais qui n'en fait pas assez.

Pour être plus concret, Toni Pacifico part à la retraite à la fin du mois d'avril.

Vous aurez donc le choix de continuer à travailler, indirectement, pour Frédéric Borloz – ou alors vous rejoignez le SEPS et son sémillant chef de service.

Effectivement, Toni Pacifico part à la retraite. Evidemment, il ressemble encore beaucoup au jeune entraîneur-joueur qui se voyait terminer sa carrière à Napoli au milieu d'une foule en délire et qui se trouve en fait dans un bureau chauffé à 20 degrés dans la zone industrielle du Mont-sur-Lausanne. Mais ce n'est pas grave. Le plus important c'est que Toni nous quitte en pleine forme, toujours aussi motivé pour défendre la cause de l'EPS. A tel point que les éléments de mon discours de ce jour qui ont été préparés par ses soins, j'ai dû les modifier quelque peu pour éviter que Frédéric Borloz ne demande ma démission entre l'apéritif et le début du repas qui vont suivre cette assemblée.

Bref, Toni part à la retraite et j'espère que nous trouverons parmi vous d'excellentes candidatures bien décidées à nous épauler, à épauler Florian et Christophe pour continuer à animer et à défendre cette discipline qui nous est si chère. Je ne suis pas certain que vous gagnerez vraiment au change en ce qui concerne la personnalité de votre employeur – l'homme sage est celui qui connaît ses limites et je suis très très sage - , mais je suis certain que vous y trouverez beaucoup de satisfaction. J'espère donc que vous serez nombreux à saisir cette opportunité de changement professionnel.

Vos candidatures, c'est évidemment une excellente nouvelle. Pour le reste des nouvelles, l'Ukraine, l'Afghanistan, l'Iran ou même et surtout les Etats-Unis, je me contenterai de répéter le troubadour et son taureau dans l'arène : est-ce que ce monde est sérieux ? Le problème, c'est qu'il y a de nombreuses choses qui ne sont pas sérieuses – ce qui ne veut pas dire qu'elles sont drôles.

Voilà, sur ces paroles optimistes et réconfortantes, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente assemblée générale. »

d. M. Jonathan Badan Co-président de l'ASEP et Mme Marianne Jaquemet Représentante du GRT

Marianne Jaquemet précise qu'il y a une nouveauté à l'ASEP depuis cette année avec une coprésidence à sa tête, avec Mme Barbara Egger et M. Jonathan Badan, donc l'allemand et le français sont bien représentés.

Sur internet existe un « teaser » qui présente l'ASEP en cas de besoin, elle rappelle que nous pouvons lui transmettre des nouvelles à faire apparaître sur le site de l'ASEP avec les news.

Jonathan Badan prend la parole à son tour pour donner quelques précisions au sujet des salaires qui alimentent un débat toujours tendu, certains cantons sont soumis à une pénalisation salariale sur le 100% ou sur la classe salariale, certains cantons cumulent les deux ce qui implique une injustice entre les cantons.

Genève et Fribourg ont gagné leur combat juridique avec l'aide des syndicats pour l'égalité salariale au secondaire I, et St-Gall également pour le secondaire II pour l'éducation physique.

Il rappelle que l'ASEP apporte aussi un soutien financier, le « Jubifonds » pour des manifestations qui vont dans le sens de nos valeurs ou des projets de sport scolaire, comme à Zürich ou dans le canton de Neuchâtel.

Marianne Jaquemet souligne l'importance de la formation continue proposée par l'ASEP, et notamment le congrès pédagogique à Macolin (du 27 au 29 octobre 2023) qui a lieu tous les deux ans. Journées exceptionnelles de richesse et de partage !

La journée suisse du sport scolaire est toujours un événement important pour valoriser notre branche au sein des cantons. Elle aura lieu cette année le vingt-six mai à Brugg/Windisch dans le canton d'Argovie.

L'ASEP collabore également avec Swiss Olympic, par le biais de « Spirit of sport@school », qui a permis de confectionner un « sac de sport », avec du matériel pédagogique qui peut aussi être utilisé à l'extérieur. Il est en vente sur le site.

L'association propose aussi « l'Olympic Day », dont voici quelques précisions tirées du site internet de l'ASEP :

« Swiss Olympic propose aux écoles des modules de sport et d'expérience prêts à l'emploi pour l'organisation et le déroulement de journées de sport scolaire. Seuls ou combinés, ces modules transmettent de manière ludique les valeurs de « Spirit of Sport » : respect, amitié et performance. Destinée en premier lieu aux cycles 1 à 3, l'offre est constamment étoffée. Les modules transmettent de façon ludique les valeurs olympiques – amitié, respect et performance – qui sont importantes non seulement dans le sport, mais aussi dans toutes les situations de la vie. L'accent est mis sur l'expérience partagée, le plaisir de bouger et l'expérimentation de nouveaux sports, selon la devise « bouger, apprendre, découvrir », les trois piliers de l'Olympic Day. »

Différents sponsors soutiennent l'ASEP, ce qui offre des avantages aux membres de l'AVEPS sous forme de rabais pour des produits mais également pour les cours de formation continue organisés par l'ASEP.

Autre nouveauté, l'ASEP partage plus les informations liées aux tournois du secondaire II. Quatre organisés cette année, d'autres à venir.

L'association faitière est présente et active sur Facebook et Instagram pour transmettre des informations.

Jonathan Badan adresse un tout grand merci et un grand bravo au comité de l'AVEPS, dynamique et fourni, il encourage également les membres présents à promouvoir notre discipline qui mérite plus de reconnaissance selon lui.

e. M. Gregory Durand, Président de la SPV

M. Durand étant excusé, c'est Jérôme Krailiger, président de notre bureau, qui lit le message écrit par Gregory :

« Chères et chers collègues,

En premier lieu, je tiens à vous présenter mes excuses pour mon absence de ce jour. Vous savez comme il est important pour moi d'être présent lors de vos AG. En huit ans de présidence, c'est malheureusement la première que je rate. Mais, c'est pour une belle raison. Comme vous le savez peut-être, je suis l'heureux papa d'un petit garçon depuis 3 semaines. Aujourd'hui, je dois encore être bien présent à la maison afin d'offrir le plus possible de ma personne à notre fils.

En ce qui concerne l'AVEPS, je tiens à remercier et féliciter le travail du comité de l'AVEPS durant cette année. Je relève également le magnifique travail accompli par Jacques votre président. Pour rappel, il est notamment le président de la conférence des président-e-s de la SPV. Bravo à lui pour son engagement sans faille.

Lors de ce début de législature, je me réjouis des prochains dossiers que la SPV traitera avec l'AVEPS pour que nous puissions avoir de réelles avancées sur les dossiers portés par votre association.

Je vous souhaite une magnifique assemblée et me réjouis de vous revoir lors d'une prochaine rencontre.

Avec mes cordiaux messages,
Gregory Durand

Fin des allocutions

Jérôme Krailiger a le plaisir d'annoncer que l'assemblée 2022 réunit 51 membres votants, ainsi que tous les invités.

Merci à MM. Nicolas Lanthemann et Marco Moreira qui se proposent comme scrutateurs du jour.

Sont représentés dans la salle le nombre d'établissements suivant :

- mixtes : 15
- primaires : 6
- secondaires I : 2
- secondaires II : 4
- écoles professionnelles : 1
- HEP : 1
- ISSUL : 1

Ce qui représente un total de 30 établissements (24 en 2021).

État des membres (au 15 octobre)

À ce jour, notre association compte 240 membres actifs, 6 membres d'honneur et 135 membres honoraires.

Durant l'année écoulée, nous avons appris le décès de trois de nos membres, il s'agit de Rose-Marie Porchet, Marcelle Scheurer et Alexandre Gacic.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer leur mémoire .

Jérôme Krailiger annonce à l'assemblée l'absence de notre secrétaire du comité Lori Bovard, car elle vient de donner naissance à une petite Lia et se trouve donc encore à la maternité.

L'ordre du jour de l'AG est paru dans la Newsletter n°23 du mois d'octobre 2022, mais également sur le site internet de l'association. Aucune modification n'est demandée.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 à Bercher

Le PV est paru dans la Newsletter n°23 du mois d'octobre 2022, ainsi que sur le site internet www.aveps.ch.

Il est accepté, avec trois abstentions.

Jérôme Krailiger remercie la secrétaire Michèle Mettraux pour la rédaction du-dit PV.

3. Dossiers en cours

a. Animation pédagogique

La parole est donnée à notre président, M. Jacques Rubattel :

Les constats sont les suivants : Une envie de se former pour les jeunes enseignants du terrain avec trois possibilités de formation qui sont en discussion :

- 1) Un CAS
- 2) Des modules à choix
- 3) Des validations d'acquis d'expérience

Intervention de Joséphine Forestier, enseignante en éducation physique au cycle primaire, également formée à l'Ecole Normale, qui déplore le fait que, même en étant praticienne formatrice, elle n'a pas la possibilité d'accueillir un stagiaire. Elle pose la question de la formation initiale à la HEP en éducation physique par rapport à ce problème.

Serge Weber souligne qu'il n'a pas de réponse par rapport à cette question.

Nicolas Lanthemann relève que la question de la formation de l'animation pédagogique doit se poser dans une réflexion globale en lien avec la formation initiale à la HEP et non uniquement en terme de formation continue. Cette remarque montre l'intérêt porté à cette problématique et la volonté d'agir de l'AVEPS et des enseignants spécialistes aussi au cycle primaire.

b. L'éducation physique en 7-8P

L'AVEPS a continué son combat en appuyant le dossier auprès du département pour tenter de garder les compétences des maîtres spécialistes en EPS au cycle 7-8P, tout en collaborant avec les généralistes sur le terrain.

Intervention de Patrick Badoux pour relever le frein imposé aux établissements avec ce quota de 14 périodes d'enseignement dans sa classe pour le maître de classe, ce qui oblige certains enseignants généralistes à enseigner l'EPS par défaut, au détriment des maîtres spécialistes. La question est posée d'une possibilité de réduire ce nombre de périodes imposé par le département.

Nicolas Lanthemann rappelle que lors de la formation initiale à la HEP, l'éducation physique est une branche à choix. Cela implique que certains enseignants primaires se retrouvent à enseigner l'EPS dans leur établissement à l'issue de leur formation, sans avoir choisi cette discipline à la HEP.

Toni Pacifico, conseiller pédagogique, précise qu'après discussion avec M. Bouquet, ancien directeur de la DGEO, il avait été clairement établi qu'il est de la seule responsabilité des directions de donner des heures d'EPS à des enseignants non-formés dans cette branche.

c. Etat des lieux au secondaire II

Jacques Rubattel donne la parole à Valentin Mignone :

Présentation

Pour celles et ceux qui se demandent ce que je fais devant vous, une brève présentation s'impose. Tout a commencé lors des Assises du sport vaudois auxquelles j'ai assisté. J'ai pu m'entretenir avec Jacques Rubattel qui m'a fait part de sa volonté d'intégrer un représentant du SII au comité de l'AVEPS. Il se trouve justement que j'enseigne au Gymnase de Chamblandes depuis maintenant 9 ans, et que j'y suis chef de file depuis 3 ans. Après une rencontre informelle en janvier 2022, j'ai assisté aux réunions du comité durant toute cette année et me voici donc devant vous. J'espère être suffisamment bon et bref orateur pour que vous décidiez de m'élire au cours de cette assemblée.

Historique du dossier SII

2018 : rencontre entre l'AVEPS, Xavier Perret et la conseillère d'État Mme Amarelle. L'un des points de cette séance concernait le non-respect des 3 heures d'éducation physique au SII.

2019 : nouvelle séance avec les mêmes acteurs. Des projets concrets « type génie local » imaginés par les files d'éducation physique sont proposés. Un budget est alloué, et en 2020, certains des projets sont mis en pratique.

2020 : dans l'émission Forum sur la RSR La Première, la promesse de construire des salles est formulée.

2021 : dans une visioconférence réunissant l'AVEPS et M. Lionel Eperon au début 2021, ce dernier souligne les problèmes liés au foncier et estime qu'il manque aujourd'hui 30 salles de gymnastique dans le canton.

Nombre de périodes d'EPS au SII

Actuellement, seuls les élèves de 3 gymnases sur 13 (Chamblandes, Bugnon et Piccard) bénéficient des 3 heures d'éducation physique hebdomadaires obligatoires.

Les chiffres exacts concernant les écoles professionnelles ne sont pas connus de l'AVEPS, mais la situation est encore pire.

Malgré tout, le nombre de périodes enseignées est en augmentation et les files de sport se montrent créatives et innovantes avec ces fameux projets « génie local ». Par exemple, le gymnase du Bugnon qui a introduit un système avec 3 périodes consécutives, le gymnase de Renens qui a réinventé un

couloir d'évacuation en espace polyvalent ou les nombreux gymnases lausannois qui louent diverses salles de la capitale cantonale.

Malheureusement, tous ces projets se heurtent à la réalité du terrain. Le nombre d'infrastructures n'est pas infini et n'est pas suffisant, il n'est pas rare de retrouver 4 classes de gymnasiens en même temps sur la même glace de la patinoire de Montchoisi, plus une classe de l'établissement voisin de l'Élysée, plus une classe d'école primaire qui organise une sortie, et tout cela avec les utilisateurs publics de la patinoire.

Des projets sont donc essentiels pour assurer un développement de l'éducation physique au SII. La CCCF et l'AVEPS possèdent des pistes de réflexion, notamment des espaces hautement fonctionnels, beaucoup plus petits que le volume d'une salle de sport traditionnelle, où des activités comme la danse, le yoga, la gymnastique douce, la boxe, le fitness, le judo, etc. peuvent être enseignées.

En conclusion, malgré le mieux, cela reste un gros chantier et actuellement la situation est insatisfaisante.

Evaluation de l'EPS au SII

Le postulat Aschwanden et consort « On en prend bonne note de l'éducation physique » a permis une stimulante réflexion au sein des files d'éducation physique. Il en ressort que l'évaluation occupe une position centrale dans l'enseignement, mais qu'un cahier comme il en existe au secondaire I ne serait pas pertinent. Actuellement, les discussions se poursuivent.

Valentin Mignone remercie l'assemblée et souhaite une bonne suite.

d. Conséquences de l'Arrêt du Tribunal Fédéral

Les constats sont les suivants :

Les bénéfices pédagogiques des sorties et des camps auprès des élèves sont avérés, la contribution financière des pouvoirs publics est toujours difficile à réaliser.

L'AVEPS relève le gain économique non négligeable généré par les camps pour les stations et autres lieux de camps.

Luc Vittoz, enseignant au secondaire I à Renens, demande si d'autres établissements sont confrontés à des limites de budgets pour leurs camps.

Fabienne Gigandet, établissement de Borex-Crassier, précise qu'elle a dû annuler un camp suite au refus du budget.

Jacques Rubattel précise que l'AVEPS a déjà essayé de relancer le groupe de travail cantonal et qu'il s'est approché du département pour avoir une analyse entre ce qui se faisait avant l'Arrêt du TF et la situation actuelle.

Sophie Bossel de Vevey, précise que la commune est assez généreuse mais que l'établissement a dû renoncer au camp pour une volée.

e. Valorisation de l'évaluation en EPS

Les constats visent à ancrer les évaluations dans une perspective globale, notamment pour la lutte contre la sédentarité. Il est question aussi d'équité, de mérite et d'objectivité lors des recherches faites autour de l'évaluation et il s'agit dorénavant de trouver un compromis avec tous les collègues pour valoriser l'évaluation et le métier d'enseignant en éducation physique.

Forian Etter, adjoint pédagogique au SEPS, prend la parole pour préciser qu'il s'agit en fait de deux dossiers distincts, le premier concerne l'évaluation de l'EPS au secondaire I (et la révision des six évaluations cantonales obligatoires) et le second concerne la valorisation de l'évaluation en éducation physique, notamment sa présence dans l'agenda de l'élève. Il relève que sur ce dernier point, il y a divergence d'opinion entre la SPV et l'AVEPS et qu'il faudra donc trouver un point commun entre les généralistes et les spécialistes pour avancer dans ce dossier.

f. Praticiens formateurs au cycle primaire

L'AVEPS a demandé une clarification des responsabilités entre la DGEO, la HEP et les directions d'établissement pour l'engagement des praticiens formateurs au cycle primaire uniquement. Elle a demandé à la DGEO, via la HEP, s'il était envisageable que l'un des quatre stages soit rendu obligatoire au cycle primaire pour les futurs enseignants en éducation physique.

g. Assises du sport vaudois

La parole est donnée à M. Mathias Favez, vice-président de l'AVEPS :

Les Assises du sport vaudois, c'est un projet qui a eu lieu en novembre 2021 et qui a germé il y a plusieurs années, d'une discussion entre certains membres du comité de l'AVEPS, un chef de service cantonal et un député médaillé olympique.

Le constat de départ était que le sport et l'activité physique étaient parfois le parent pauvre des politiques publiques et qu'il devenait urgent et nécessaire de sensibiliser nos autorités et nos élus à ces thématiques. Non pas qu'ils soient insensibles à notre discipline et au monde du sport en général, mais il y a tout simplement un manque d'information. Et les autorités législatives, pour pouvoir élaborer des lois, ont besoin d'être informées adéquatement.

Le deuxième constat était qu'aucun service ou organe de l'Etat de Vaud n'a réellement une vue d'ensemble de ce qui se fait en matière de sport et d'activité physique. Le but était donc aussi, même si c'était ambitieux, de faire le tour du canton sur les pratiques en vigueur, autant au niveau de la population que des fédérations cantonales ou internationales présentes sur le territoire vaudois. D'autres objectifs, comme de s'intéresser au financement plutôt famélique du sport à l'Etat de Vaud, aux politiques communales, ainsi qu'aux infrastructures, étaient visés. En dernier lieu, de sonder l'intérêt pour le sport à l'école obligatoire et au post-obligatoire. C'est donc sur un programme très riche, et un timing serré par les nombreuses interventions prévues, que nous avons pu organiser les premières Assises du sport vaudois, en coopération avec l'association Sport Vaud. Après plusieurs reports dus à la pandémie, elles ont finalement pu avoir lieu le 26 novembre 2021 dans la salle du parlement vaudois.

Le lieu était symbolique : au cœur du canton, et en lien avec l'un des objectifs de ces assises : informer le monde politique. Ces Assises ont largement répondu à nos attentes. Plus d'une centaine d'invités, et parmi eux, plusieurs députés, un conseiller d'Etat, des responsables communaux, ou encore des présidents de fédérations, la salle est quasiment comble. Un constat grandit et inquiète au fur et à mesure que les exposés s'enchaînent : le financement et les infrastructures manquent cruellement sur tout le territoire cantonal, avec, pour notre branche d'enseignement, deux implications directes :

- le financement des camps de sport pose questions, et dans plusieurs établissements ils disparaissent même partiellement ;
- le manque de salle de sports plonge le canton depuis plusieurs années dans une situation catastrophique pour le secondaire II, le mettant hors la loi au niveau des périodes d'éducation physique dispensées à la fois dans les gymnases, mais surtout au niveau des écoles professionnelles.

Un seul médecin était présent dans la salle et il était effaré de ces constats, posant plusieurs questions pertinentes sur l'état de santé des générations à venir.

Sans pouvoir établir un lien direct, ces premières assises ont coïncidé avec plusieurs postulats, motions et interpellations au Grand Conseil, en lien avec le sport avec un grand S et l'activité physique, mais nous osons croire que cette manifestation a eu un impact. Dans le même ordre d'idée, 6 mois après ces assises, une initiative cantonale a abouti pour demander un financement cantonal beaucoup plus important pour le sport.

Raison pour laquelle nous envisageons les 2^{ème} Assises du sport vaudois, probablement orientées vers le domaine de la santé, toujours en collaboration avec Sport Vaud.

4. Admissions - démissions

Au 15 octobre, 12 admissions ont été enregistrées : Régis Croset, Séverine Eggenschwiler, Benoît Fafournoux, Florian Félix, Nicolas Morchetti, Jacqueline Schmitz Tacchini, Guillaume Steiner, Anthony Techer, Damien Vaucher.

Trois nouveaux membres sont présents à l'AG : Lydie Diallo-Rindlisbacher, Francesco Cattaneo et Igor Meroni.

Jérôme Krailiger leur souhaite la bienvenue dans l'association et les remercie de leur présence.

Cette année, 5 démissions sont à déplorer.

5. Remise des diplômes

a. Jubilaires

Les diplômes de jubilaires sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS.

Il s'agit de Corinne Bornand-Streit, Philippe Arn, Olivier Fischer et Paolo Pedruzzi.

Aucun n'est présent.

Félicitations à ces collègues pour cette belle longévité au sein de notre association.

b. Retraité-e-s

Le président du bureau invite les jeunes retraité-e-s Arlette Reymond, Pascal Huber, Roméo Krattinger et Pierre Pfefferlé à s'avancer afin de recevoir une petite attention.

Il leur présente ses félicitations et ses meilleures vœux pour une bonne retraite.

Membres retraités absents :

Claude-Chantal Blanc, Stefano Crescenzi, Carine Houyoux et Pierre Meylan.

6. Discussions des rapports du comité

- Rapport du Président
- Rapport du Vice-Président
- Rapport de la Secrétaire
- Rapport de la Responsable technique
- Rapport du Responsable promotion et publicité
- Rapport de la Rédactrice

Les 6 rapports sont parus dans la Newsletter n°23 du mois d'octobre 2022.

Ces rapports ne suscitent aucune remarque et sont acceptés à l'unanimité en bloc.

Les différents membres du comité sont remerciés et applaudis pour l'important travail effectué tout au long de l'année.

7. Rapport de la commission DAL (ex CADEV)

Aucune communication à faire car la commission ne s'est pas réunie depuis l'AG 2022 à Bercher.

8. Comptes

a. Rapport du caissier

Le caissier, Anthony Despont donne des explications quant à la situation financière de l'AVEPS. Celle-ci n'appelle aucune question.

b. Rapport des vérificatrices de comptes

Le rapport des vérificatrices des comptes, Nicole Bersier et Marianne Jaquemet, est lu par cette première.

Aucune discussion n'est demandée, les rapports du caissier et des vérificatrices sont donc acceptés à l'unanimité.

Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargé-e-s et vivement remercié-e-s pour leur travail par les applaudissements de l'assemblée.

c. Budget 2022 – 2023

La parole est redonnée à Anthony Despont pour ce budget.

Il présente les cotisations qui restent inchangées pour l'année prochaine, mais propose d'aller demander aux services des sports des villes du canton d'adhérer à notre association en cotisant en tant que membre institutionnel afin d'augmenter le nombre de cotisations de membres institutionnels.

Le budget est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

d. Concept promotion-publicité de l'association

Jacques Rubattel reprend la parole pour parler du concept promotion-publicité, mis en place il y a quelques années par Guillaume Girod.

Ce dernier est absent à l'assemblée du jour. En effet, depuis plusieurs mois, il traverse une période difficile, notamment avec des soucis de santé et a décidé de quitter le comité de l'AVEPS pour se consacrer à sa famille et à son enseignement.

Le comité le remerciera et lui rendra un hommage en bonne et due forme lors de la prochaine AG en 2023.

Le concept promotion-publicité se déroule tout au long de l'année scolaire avec trois événements :

- Septembre : présence de l'AVEPS aux journées cantonales de formation continue de la HEP, avec un gros succès à la clé cette année (nombre élevé de nouvelles adhésions),
- Novembre : l'assemblée générale,
- Mai : présentation des journées cantonales de sport scolaire aux étudiants de la HEP.

Il comprend également des actions comme :

- juin : offre spéciale de la SPV pour l'adhésion des jeunes à notre association,
- parrainage d'un nouveau membre de l'AVEPS par un membre actif, ce qui leur offre la gratuité au repas de l'AG.

D'autres canaux de publicité existent, notamment les journées cantonales, la newsletter, les réseaux sociaux, un partenariat avec l'AASUL (anciens étudiants de l'UNIL) et également avec l'ISSUL pour avoir un contact direct avec les étudiants qui sortent de l'université.

Toute proposition ou nouvel annonceur est le bienvenu pour augmenter les recettes de notre association.

Jacques Rubattel remercie les membres au nom de Guillaume Girod et réitère nos pensées envers lui.

9. Élections

a. Élection du comité

- Président : Jacques Rubattel
- Vice-président : Mathias Favez
- Promotion – publicité : Vacant
- Secrétaire : Lori Bovard
- Responsable technique : Gabrielle Girard
- Représentant du secondaire 2 : Valentin Mignone
- Rédactrice : Magali Bovas
- Caissier : Anthony Despont
- Webmaster : Raphaël Roubaty

Magali Bovas et Valentin Mignone intègrent donc officiellement le comité. Personne ne se propose pour le poste de promotion-publicité. Le comité est reconduit et applaudi par l'assemblée.

b. Élection des vérificateurs des comptes

- Marianne Jaquemet passe 1^{ère} vérificatrice et rapporteuse.
- Séverin Perfetta passe 2^e vérificateur.
- Annabelle Grandchamp 1^{ère} suppléante.
- Patrick Badoux se propose comme 2^e suppléant.
- Raphaël Blanchard comme 3^e suppléant.

c. Élection du bureau de l'assemblée

- Président : Jérôme Krailiger
- Vice-président : Patrick Badoux quitte et sera remplacé par Sévanne Shelton
- Secrétaire : Michèle Mettraux

Notre président Jacques Rubattel rend un vibrant hommage à Patrick Badoux, qui quitte le bureau de l'AVEPS, en retraçant son parcours professionnel et en utilisant comme métaphore le trajet de la Patrouille des Glaciers et de ses différents sommets. Patrick Badoux est remercié et applaudi chaleureusement par l'assemblée.

Le comité présente comme remplaçante à la vice-présidence du bureau Sévanne Shelton . L'assemblée accepte sa nomination au sein du bureau.

d. Délégués SPV

- Jacques Rubattel (président = délégué d'office)
- Jean-Michel Bohren
- Marianne Jaquemmet
- Luc Vittoz
- Claudine Dutoit
- Marc Wertz
- Anouck Nussbaum
- Séverin Perfetta
- Patrick Badoux
- François Ottet

François Ottet s'est annoncé comme nouveau délégué SPV à l'issue de l'assemblée. Cette fonction implique de siéger un jeudi après-midi de juin pour représenter l'AVEPS à l'AG des délégués de la SPV. Il s'agit d'un congé statutaire accordé par notre employeur.

Les délégués sont remerciés pour leur engagement.

e. Commission « DAL »

- Jean-Michel Rohrbasser
- Marc Wertz
- Luc Vittoz
- Claudine Dutoit
- Nicole Bersier
- Anthony Despont
- Toni Pacifico pour le SEPS

Cette fonction représente une séance par année, avec le représentant de la DAL, pour amener des idées et émettre des critiques par rapport au matériel proposé par la DAL.

Nicole Huber s'étant retirée de la commission, Anthony Despont se propose pour la remplacer. Il est applaudi et tous les membres de la commission sont remerciés pour leur engagement.

f. Commission « Membres d'honneur »

- Raymond Bron
- François Brunner
- Marcel Favre
- Jacques Rubattel, représentant du comité AVEPS

Cette commission, composée de quatre personnes, a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur.

10. Informations

a. Journées cantonales

Gabrielle Girard remercie les organisateurs des journées cantonales organisées entre l'AG 2021 et l'AG 2022 :

Sont présents :

- Raphaël Blanchard pour la course d'orientation
- Muriel Mühlethaler et Igor Meroni pour le basket

Ne sont pas présents :

- Raphaël Ehram pour l'athlétisme
- Sybille Roch pour le volleyball
- Claude Biolley (non MEP) pour le unihockey

Sont également remerciés, les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt
- Claudine Dutoit pour la journée de golf

Patrick Badoux fait un peu de publicité pour le camp de ski de l'AVEPS de Zermatt qui fête son septantième anniversaire cette année.

Toutes ces personnes sont applaudies.

b. Journée suisse du sport scolaire (JSSS)

Florian Etter revient sur la magnifique journée suisse du sport scolaire organisée à Coire le 20 mai 2022. Une belle délégation d'élèves vaudois était présente et s'est bien défendue dans les différentes disciplines sportives.

Pour rappel, le SEPS prend en charge l'entier des frais liés à cette participation (l'inscription des équipes, le transport des élèves et l'hébergement des élèves) et si des enseignants désirent loger leurs élèves dans un hôtel, il faudra demander le financement auprès de la commune, qui mettrait la différence par rapport à l'hébergement proposé par les organisateurs. Les frais des enseignants sont payés par la DGEO.

Nouvelle règle en vigueur : les structures sport-études ne peuvent pas participer dans leur discipline.

Toutes les conditions de participation figurent sur le site du SEPS.

La prochaine journée suisse des sport scolaire aura lieu le 26 mai 2023 à Brugg/Windisch dans le canton d'Argovie.

Florian Etter est remercié pour les informations données.

c. Planification des AG de l'AVEPS

AG 2023 :

- 11 novembre 2023 à Renens (*Luc Vittoz*)

AG 2024 :

- 9 novembre 2024 (*Lieu à définir*)

11. Discussion autour de l'homophobie et de la transphobie avec Dre Caroline Dayer

Le président du bureau présente Dre Dayer :

Dre Caroline Dayer est déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation.

Elle est titulaire d'un doctorat de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Elle a étoffé son parcours par l'obtention d'un DEUG en sciences sociales et humaines à l'Université de Paris 8 et du certificat de l'Ecole doctorale lémanique en études genre. Elle a accompli un postdoctorat à l'Ecole Normale Supérieure et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris. Elle a également réalisé une formation en management au Centre romand de promotion du management à Lausanne.

Après treize années de recherche et d'enseignement à l'Université de Genève, elle a été experte en prévention et traitement des violences et des discriminations pour le Canton de Genève.

Ancrée dans le terrain, elle est également formatrice et consultante dans différents cantons. Elle travaille notamment sur les champs scolaires et professionnels, sur les contextes d'éducation et de formation, sur les processus de socialisation et d'apprentissage, sur les mécanismes de stéréotypage et de stigmatisation, sur les phénomènes d'injure et de (cyber)harcèlement-intimidation, sur les questions de diversité et d'égalité.

Autrice de différents ouvrages et articles scientifiques, elle conçoit aussi des outils pédagogiques, des guides pratiques et des dispositifs de formation, tout en participant à l'élaboration et à la consolidation de politiques publiques. Ses activités se déploient sur les plans locaux, nationaux et internationaux.

Dre Dayer remercie l'AVEPS pour l'invitation et les personnes présentes à l'assemblée.

Elle complète sa présentation à travers son parcours sportif en mentionnant qu'elle a fait de la compétition de ski avant de se tourner vers le football et de jouer dans la première équipe valaisanne de ligue B.

Le sport et l'éducation physique à l'école lui ont beaucoup apporté ce qui l'a aidée dans son approche du terrain et non pas que son parcours de chercheuse et formatrice.

La thématique abordée n'est pas très joyeuse mais le but de son intervention est de mettre en lien les éléments clés avec l'éducation physique.

Dre Dayer a comme support un Power Point qui est mis à disposition sur le site de l'AVEPS pour ceux qui aimeraient avoir des références ou les détails de sa présentation.

Ce document est très complet, il nous informe autant sur le plan du cadre juridique, du vocabulaire utilisé, que des outils que nous avons à disposition pour faire face à différentes formes d'homophobie et de transphobie.

Y figurent également des ouvrages de référence, des pistes pour « agir » ou « réagir », les ressources cantonales qui sont à notre disposition et également le projet de Swiss Olympic « Stop homophobie dans le sport », avec des affiches visuellement très intéressantes, qui donnent des messages forts en lien avec les valeurs du sport et qui peuvent avoir leur place dans nos salles de sport.

Dre Dayer rappelle qu'elle est à disposition en tout temps à l'adresse : caroline.dayer@vd.ch.

Finalement, voici les personnes à contacter en fonction des thématiques :

- Véronique Berset pour les questions plus concrètes de bâtiments, vestiaires, barèmes, évaluations,...
- Dre Caroline Dayer pour la prévention et le traitement de l'homophobie et de la transphobie ainsi que pour les questions d'orientation affective et sexuelle & d'identité de genre.

Dre Caroline Dayer remercie l'assemblée pour son attention et son intérêt.

12. Concours

a. M. Choc et Miss Ola

Magali Bovas remplace Claudine Dutoit et Anouk Nussbaum, organisatrices du concours, qui sont à Leysin en tant que formatrices dans un CP J+S de sport scolaire.

Six personnes ont participé au concours et le classement est le suivant :

6e : François Brunner

4e ex aequo: Lori Bovard et Jérôme Krailiger

3e : Christophe Bottfield

2e : Pierre-Olivier Brunner

1ère : Marianne Jaquemet

Ces participants reçoivent une petite attention.

b. Concours des journées cantonales de formation à la HEP

Il s'agissait d'un concours de tir au fusil laser avec cinq cibles à atteindre le plus vite possible. Le vainqueur est Francesco Cattaneo qui reçoit sa montre connectée.

Magali remercie le SEPS, et en particulier Christophe Bottfield, pour le prêt des fusils au laser (approche du biathlon à l'école).

13. Propositions individuelles et divers

Jérôme Krailiger passe la parole à Patrick Badoux qui soulève un point problématique concernant les activités scolaires en forêt. Il a rencontré des soucis lors de l'organisation de cross dans son établissement, notamment sur la commune de Jongny.

Il relève qu'il devient impossible de mettre en place des activités scolaires en forêt sans de lourdes procédures administratives.

La directrice de son établissement a interpellé la DGEO à ce sujet mais n'a toujours pas reçu de réponse et Patrick Badoux a également posé la question au SEPS qui semble emprunté. Il aimerait que des solutions soient proposées pour alléger ces procédures ou pour les supprimer.

Marianne Jaquemet souligne qu'elle organise le même genre d'activités, mais uniquement dans la forêt communale et pas dans celle qui est privée.

Patrick Badoux précise que l'inspecteur forestier se base sur le COFO (instructions sur l'école en forêt) et que les activités pédagogiques y sont régies, mais il estime que les cross ou autres activités d'un jour ne sont pas pérennes comme un canapé forestier ou d'autres activités de ce genre.

Le comité de l'AVEPS a pris note de ce point et le traitera dans ses dossiers en cours.

14. Allocution du Conseiller d'Etat M.Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation

M. Borloz commence son intervention en faisant un petit historique du sport à l'école, en mentionnant que cette discipline est devenue obligatoire pour permettre aux hommes de se préparer pour l'armée. Après quatre mois à la tête de ce département, il est bien conscient que l'apport du sport à l'école est multiple et ne se résume pas à l'entretien de sa santé ou le développement corporel mais représente également le rapport à l'autre, une certaine indépendance, l'autonomie et la camaraderie. Les cours d'EPS sont une parenthèse qui éloigne les élèves de leur portable et de leur rapport à l'électronique pendant un moment.

Cette discipline qu'est la gymnastique joue un rôle de pilier d'équilibre de l'édifice de l'école vaudoise. Le rôle du sport est très motivant mais il est conscient des difficultés liées à l'enseignement de l'éducation physique à tous les élèves, selon les directives cantonales et fédérales.

Le canton de Vaud ne respecte pas la loi en ce qui concerne l'enseignement du sport, comme une dizaine d'autres cantons d'ailleurs. M. Borloz constate également l'ampleur du travail qu'il reste à faire pour arriver à appliquer la loi de manière stricte.

Ses constats tirés de l'observation de la situation actuelle sont qu'il sera impossible, avec les moyens que nous avons, de répondre à cette demande de constructions de salles. Nous serons obligés de faire preuve de souplesse et d'imagination pour donner ces heures de sport. Il a entendu l'expression de « génie local » qui lui semble être l'une des solutions.

Il existe des situations spécifiques, notamment dans les grandes agglomérations, où il serait possible d'obtenir des locaux qui ne répondent pas tout à fait aux normes mais qui pourraient permettre la pratique de certaines heures de sport. Il va déployer de l'énergie ces prochains temps dans ce sens pour essayer d'améliorer la situation, pour que les élèves vaudois voient augmenter le nombre d'heures qu'ils ont à disposition pour leur santé et pour le bien global de l'école vaudoise.

M. Borloz désire collaborer avec l'AVEPS concernant les camps sportifs, qui peuvent aussi être une alternative aux heures hebdomadaires qui ne sont pas données, et relève l'importance de ces semaines dans la vie de l'élève. Il aimerait développer un concept de sport facultatif dans les écoles professionnelles par exemple, pour essayer d'intéresser les jeunes à faire du sport par une activité qui serait plus conforme à leurs attentes et qui leur serait proposée et pas imposée.

Le programme est vaste mais M. Borloz souhaite collaborer avec l'AVEPS et souligne qu'il est très intéressé à travailler sur ces questions-là.

Il conclut par le fait qu'il ne fait pas assez de sport, qu'il est plutôt jovial et qu'il est impatient d'aller à l'apéro.

Jacques Rubattel et Jérôme Krailiger remercient M. Borloz pour ses propos.

Nicolas Lanthemann nous informe que le repas est décalé à 13h45 précises à la cafétéria sise au rez inférieur de la HEP.

Le président du bureau remercie chaleureusement le comité d'organisation de l'UER-EPS pour son accueil à la HEP.

Il tient également à remercier le comité et le bureau de l'AVEPS avec lesquels il a un énorme plaisir à travailler et qui le motivent à s'engager pour les causes de l'EPS et de notre jeunesse.

Jérôme Krailiger remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et leur attention, ainsi que pour la qualité des débats. Il souhaite les retrouver l'année prochaine à Renens.

À 13h05, l'assemblée générale est levée.

La secrétaire du bureau



Michèle METTRAUX

Le président du bureau



Jérôme KRAILIGER